

Compte rendu

Conseil municipal du 6 octobre 2017

1 - Conseil municipal – Procès-verbal de la séance du 30 juin 2017 – Approbation

(à l'unanimité).

2 - Conseil municipal – Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu

Le Conseil délibère et,

1. prend acte des décisions, des marchés passés après procédure adaptée, des marchés relatifs aux fournitures et prestations récurrentes, ainsi que des avenants aux marchés mentionnés dans les tableaux ci-après,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2A – Voeu du Conseil municipal de Nantes : Nantes se mobilise pour les emplois aidés

(14 avis contraires).

3 - Subventions au titre des actions éducatives – Convention et avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 309 103 €,
2. approuve la convention avec l'association amicale laïque des Marsauderies, les avenants aux conventions avec les associations ALPAC, l'Association Culturelle de l'Eté, Corto Loisirs, Les Francas Loire-Atlantique, Peuple et Culture Loire-Atlantique, la Maison des jeux, les gens de la Lune,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(4 non participations au vote).

4 - Conditions d'accueil d'élèves de l'institut public pour jeunes sourds et malentendants « la Persagotière » dans les écoles Ledru Rollin et Sarah Bernhardt – Convention – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention jointe en annexe, déterminant les conditions d'accueil d'enfants de l'institut public la Persagotière dans le groupe scolaire Ledru Rollin – Sarah Bernhardt,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

5 - Politique publique petite enfance – Lieux d'Accueil Enfants-Parents – Convention avec les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives (CEMEA) – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention triennale (2017-2019) proposée entre la Ville et l'association CEMEA, ainsi que le versement de la subvention d'un montant total de 2 482 € au titre de l'année 2017,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6 - Petite Enfance – Relais Accueil Petite enfance – Professionnalisation des assistant-e-s maternel-le-s – Convention de partenariat avec le Département de Loire-Atlantique – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention entre la Ville et le Département de Loire-Atlantique concernant l'échange d'informations relatives aux pratiques professionnelles des assistant-e-s maternel-le-s,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

7 - Politique publique petite enfance – Crèche associative – Subvention d'investissement – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention d'investissement avec l'association Enfanfare, ainsi que le versement de 200 000 € en sa faveur, au titre de l'aide à l'investissement,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8 - Quartier Breil-Barberie – Création et aménagement d'un multi-accueil municipal en rez-de-chaussée d'un habitat participatif – Programme – Convention de co-maîtrise d'ouvrage – Demande de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le projet de l'opération de construction d'un multi-accueil municipal ainsi que son enveloppe financière de 1 212 000 € TTC, rue du Breil à Nantes,
2. approuve le recours à la co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette opération avec le Groupement d'Intérêt Economique du CIF,
3. autorise Mme le Maire à signer au nom de la Ville la convention de co-maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération,
4. désigne Mme RODRIGUEZ, représentante de la Ville de Nantes au sein de la Commission d'appel d'offres dédiée à l'opération,
5. autorise Mme le Maire à solliciter des participations financières auprès de l'Europe, du Conseil Régional, de la CAF et d'éventuels autres partenaires potentiels de la Ville pour la réalisation de cette opération, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9 - Politique publique « familles et parentalité » - Quatrième répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées au titre de la politique publique « familles et parentalité », pour un montant total de 12 700 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

10 - Centre de supervision urbain – Adhésion à un service commun métropolitain – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'adhésion au service commun métropolitain « Centre de supervision urbain » créé, entre Nantes Métropole et les Villes de Saint-Herblain, Vertou, Rezé et Nantes,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention relative au service commun.

(1 abstention – 14 avis contraires).

11 - Centre de supervision urbain – Contrat d'engagement éthique de la vidéoprotection – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le contrat d'engagement éthique de la vidéoprotection de la Ville de Nantes,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

12 - Accueils de loisirs et séjours de vacances – Délégation de service public – Choix du délégataire – Contrat de concession – Tarifs 2018 – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le choix de l'association Accoord comme délégataire de service public des accueils de loisirs et séjours de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans, pour la période 2018-2021,
 2. approuve les termes du contrat de concession de service public à conclure avec l'association Accoord joint à la présente délibération ainsi que les annexes à ce contrat,
 3. approuve les tarifs du service pour l'année 2018,
 4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (8 non participations au vote).

13 - Vie associative – Quatrième répartition de subventions – Convention – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 41 407 € (annexe 1),
2. approuve les termes de la convention avec l'association Empowernantes (annexe 2),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

14 - Associations Adolescence et Jeunesse – Quatrième répartition de subventions – Avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur d'associations, selon la répartition proposée pour un montant global de 12 257 €,
2. approuve les termes des avenants avec les associations :
 - Léo Lagrange Ouest,
 - Pépinière Jeunesse Nantes Ouest,
 - Atelier des Initiatives,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

15 - Associations Vie Étudiante et Logement des Jeunes – Quatrième répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations selon la répartition proposée, pour un montant total de 41 650 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

16 - Sports – Quatrième répartition de subventions – Convention et avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations sportives selon la répartition présentée en annexe n° 1, soit 2 653 € pour l'investissement et 142 328 € pour le fonctionnement,
2. approuve les avenants et convention ci-joints avec les associations suivantes :
 - ASPTT ;
 - NEC Escrime ;
 - LA SIMILIENNE ;
 - LE STADE NANTAIS ;
 - FETE LE MUR ;
 - RACING ATHLETIC CLUB CHEMINOTS ;
 - DON BOSCO SPORTS NANTES ;
 - ESPERANCE SAINT-YVES ;
 - LA SAINT-PIERRE ;
 - ETOILE DU CENS ;
 - JEUNESSE SPORTIVE ET CULTURELLE DE BELLEVUE ;
 - LA MELLINET ;

- METALLO SPORTS CHANTENAYSIEN ;
- HANDBALL CLUB NANTAIS ;
- CSC LA LAETITIA ;
- NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE ;
- NANTES NATATION ;
- LEO LAGRANGE NATATION NANTES ;
- SOCIETE DES COURSES DE NANTES ;
- BELLEVUE ATHLETIQUE FORME ;
- ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE TOUTES AIDES,

3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

17 - Promotion de la santé des Nantais – Convention de partenariat avec l'INSERM en vue du déploiement de l'application STOPBLUES, outil de prévention du suicide, dans le cadre du projet de recherche PRINTEMPS – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention de partenariat avec l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires, et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

18 - Plan d'actions ville la nuit – Appel à projets « Les temps de la nuit » - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le lancement de l'appel à projets « Les temps de la nuit », dans les termes ci-dessus énoncés, au titre de l'année 2018,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19 - Bureaux des projets – Fonds de soutien à l'initiative citoyenne – Subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des projets, selon la répartition proposée pour un montant de 11 800 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20 - Personnes Agées – Convention d'objectifs entre la Ville de Nantes et La Nantaise d'Habitations relative à l'adaptation des logements des personnes âgées – logements bleus – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention d'objectifs « adaptation des logements aux besoins des personnes âgées – logements bleus », avec La Nantaise d'Habitations,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

21 - Politique publique Égalité femmes – hommes – Rapport annuel 2016 – Présentation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. prend acte du rapport 2016 sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant le fonctionnement de la Ville de Nantes qui lui a été présenté en application de l'article L2311-1-2 du CGCT.

22 - Politique publique Handicap et Accessibilité – Rapport annuel 2016 – Présentation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. prend acte du rapport de la Ville de Nantes sur l'accessibilité universelle, au titre de l'année 2016, qui lui a été présenté en application de l'article L 2143-3 du CGCT.
-

23 - Actions de solidarité internationale – Soutien aux projets – Subventions – Conventions – Avenant – Accord-cadre de coopération – Répartition – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations nantaises qui développent des actions au titre de la solidarité internationale pour un montant de 91 600 €, selon la répartition figurant en annexe 1,
2. approuve les termes des conventions à conclure avec les associations suivantes :
 - Casa Africa (annexe 2),
 - Association Alliance Internationale pour le Devoir de Mémoire et le Développement (annexe 3),
 - Association des Maires de la Grand' Anse (annexe 4),
3. approuve les termes de l'avenant à conclure avec Motiv'action Développement (annexe 5),
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(2 non participations au vote).

24 - Echanges internationaux et Cosmopolis – Soutien aux projets – Subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations et des établissements scolaires se proposant de développer des actions à caractère européen et international, pour un montant de 13 395 €, conformément au tableau joint en annexe 1,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

25 - Développement culturel – Quatrième répartition de subventions – Convention et avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention et des avenants avec les organismes suivants :

NANTES EVENEMENTS MUSIQUES ORGANISATIONS	14 037 €
FEDERATION DES AMICALES LAIQUES 44	2 000 €
PICK UP PRODUCTION.....	5 000 €
LES GENS DE LA LUNE.....	3 000 €

et autorise le versement des subventions et participations financières proposées,

2. approuve le versement de subventions pour un montant global de 51 314 € selon le détail figurant en annexe 5,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

26 - Structures culturelles conventionnées – Quatrième répartition de subventions – Convention – Avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la convention et les avenants avec les organismes suivants ainsi que le versement des subventions proposées :

CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE NANTES.....	10 000 €
FOLLE JOURNEE	20 000 €
CENTRE DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT CULTUREL – LE LIEU UNIQUE.....	39 998 €

2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(9 non participations au vote).

27 - Politique de la Lecture publique et du livre – Convention – Avenant – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention avec la Cité des Congrès pour un montant de 80 000 € (annexe 1),
2. approuve les termes de l'avenant n° 2 à la convention avec la SPL Le Voyage à Nantes (annexe 2),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(9 non participations au vote).

28 - Culture – Équipements en régie, établissements publics et structures conventionnées – Avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise la signature de l'avenant prolongeant la convention du 12 décembre 2014 entre le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Nantes et le financement des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 du Conservatoire (annexe 1),
2. autorise la signature de l'avenant à la convention de partenariat culturel entre la Ville de Nantes, Nantes Métropole et le Département de Loire-Atlantique correspondant aux dispositions financières 2017 (annexe 2),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

29 - Prix des Arts Visuels de la Ville de Nantes – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. décide d'accorder cinq bourses, chacune d'une valeur de 6 000 €, dont le versement est échelonné sur deux ans à parts égales,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

30 - Politique publique du patrimoine – Subventions – Conventions et avenants – Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain – Dispositions diverses – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'attribution des subventions d'aide à la restauration du grand roof du Belem classé monument historique à la Fondation Belem pour un montant total de 2 336 €,
2. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'Association Culturelle de l'Eté et les termes de la convention tripartite correspondante,
3. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'Association CEPP-LA,
4. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 750 € à l'association Mémoires et Débats,
5. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 838 € à l'association Métisse à Nantes pour le financement de postes emploi-tremplin,
6. approuve l'attribution des subventions de ravalement aux copropriétés et propriétaires, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural du centre ancien, pour un montant total de 122 257,59 € selon la répartition proposée en tableau n° 1, et pour un montant total de 220 840,37 € concernant les subventions au propriétaire du 1-3 rue Thurot, selon la répartition proposée en tableau n° 2,
7. approuve l'acquisition d'un coffret de chirurgien pour le musée d'Histoire de Nantes, Château des ducs de Bretagne, pour un montant de 4 270 €, et la convention correspondante,
8. approuve l'acquisition d'un plan général de la Ville de Nantes, datant de 1766, destiné aux collections patrimoniales des Archives de Nantes, pour un montant de 4 000 €, et la convention correspondante,
9. approuve l'acquisition d'un manuscrit sur les rues de Nantes par Paul de Berthou en 13 volumes datant de 1899-1900, destiné aux collections patrimoniales des Archives de Nantes, pour un montant de 6 500 €, et la convention correspondante,
10. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(4 non participations au vote).

31 - Voies et équipements publics – Dénominations – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les dénominations de :
 - « place Abbé Pierre » à la place à l'angle de la rue des Marchandises et du boulevard Gustave Roch,
 - « allée Nicole Girard-Mangin » à la voie reliant la rue des Marchandises et le boulevard Gustave Roch,
 - « jardin Say » au jardin du pôle associatif Désiré Colombe,
 - « passage Eugène Livet » au passage entre la rue Désiré Colombe et le jardin Say,
 - « pôle associatif Désiré Colombe » au nouvel équipement public situé rue Désiré Colombe,
 - « cour Mauduit » à la cour d'accès au pôle associatif Désiré Colombe,
 - « salon Mauduit » au nouveau salon,
 - « hall de l'Arche » au hall d'accès au salon Mauduit,
 - « hall de la Bourse » au hall d'accès bas du pôle associatif Désiré Colombe,
 - « hall Eugène Livet » au hall d'accès haut du pôle associatif Désiré Colombe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

32 - Convention de partenariat avec l'Ordre de la Libération – Conseil National des Communes Compagnon de la Libération

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention avec l'Ordre de la Libération Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

—

33 - Dépénalisation et décentralisation du stationnement payant sur voirie – Redevances de stationnement et forfaits de post-stationnement (FPS) applicables dans les zones réglementées au 1^{er} janvier 2018 – Convention avec l'ANTAI – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'ensemble des nouveaux barèmes tarifaires horaires et des montants des FPS applicables dans les deux zones réglementaires, à compter du 1^{er} janvier 2018,
2. approuve la convention relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement entre l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions et la Ville de Nantes
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 avis contraires).

—

34 - Transactions immobilières diverses – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le principe des transactions immobilières décrites ci-dessus et autorise la signature des actes qui s'y rapportent, ainsi que la constitution des servitudes au profit des conjoints BLAIS, de la société IDEX et de ENEDIS,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

—

35 - Personnel municipal – Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'adaptation du tableau des effectifs (ANNEXE 1),
2. approuve la convention de mise à disposition de personnel avec Nantes Métropole (ANNEXE 2),
3. approuve les modalités d'organisation du recensement 2018 et de paiement des agents recenseurs, modalités qui seront appliquées pour les recensements à venir,
4. décide de rapporter le point 4 de la délibération n° 29 du 7 octobre 2016 portant application du dispositif de transfert primes points aux agents contractuels,
5. approuve l'application des dispositions de la circulaire du 24 mars 2017 relative aux autorisations d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation (AMP),
6. approuve la mise en place d'une astreinte hors filière technique visant à assister en tant que de besoin l'astreinte d'exploitation appelée à intervenir sur les installations et équipement sportifs et approuve le complément de la liste des métiers/emplois en charge des astreintes en ajoutant l'emploi de cadre de service (ANNEXE 3),
7. approuve les modalités d'avancement de grade de catégorie A et les ratios associés (ANNEXE 4),
8. décide de créer, à titre transitoire, de nouveaux montants de régime indemnitaire pour les grades créés par la réforme PPCR,
9. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
10. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

—

36 - Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation des travaux de remise à niveaux du câblage informatiques sur 15 sites scolaires,
2. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de graines, bulbes, végétaux, PBI (protection biologique intégrée), substrats, contenants, et consommables divers pour la production horticole et pépinière du service des espaces verts de la Ville de Nantes,
3. autorise la signature d'un protocole transactionnel avec la société Ouest Expansion dans le cadre de l'exécution du marché de prestation de régie publicitaire du magazine Nantes Passion fixant l'indemnité à hauteur de 19 279 € HT,

1. 4. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 34 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'E.S.B.A.N.M,
5. autorise Mme le Maire à traiter, le cas échéant, soit par procédure formalisée, soit par marché négocié (article 30 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics) en cas d'offres jugées inappropriées ou inacceptables,
6. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
7. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

37 - Charte locale d'insertion appliquée au nouveau programme de renouvellement urbain – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention de partenariat, à conclure entre Ville de Nantes et ses partenaires, jointe à la présente délibération,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

38 - Rapport d'activité de Nantes Métropole – Information

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. prend acte de la communication donnée au Conseil municipal, au titre de l'exercice 2016, du rapport d'activité de Nantes Métropole et du compte administratif correspondant,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

39 - Convention relative aux services communs entre Nantes Métropole et la Ville de Nantes – Rapport de la commission mixte – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve le rapport de la commission mixte relatif à la mutualisation de services entre Nantes Métropole et la Ville de Nantes (annexe 1),
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

40 - Décision Modificative 2016 n° 2 et dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'ensemble des modifications budgétaires du budget principal,
2. approuve les propositions des jurys des CLAP telles qu'exposées ci-dessus et autorise les versements des subventions et bourses afférentes,
3. approuve le recouvrement du trop versé de la subvention principale au Comité des œuvres sociales (COS) à hauteur de 114 048,98 €, ainsi que le versement de la subvention complémentaire d'un montant de 84 723,25 €,
4. autorise la signature de l'avenant n° 4 relatif à une nouvelle prolongation d'un an de la durée de la convention initiale avec le COS et de la convention relatif à la mise à disposition du personnel au COS,
5. autorise le versement d'une subvention d'un montant de 193 000 € à l'association Accoord, dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public signé en juin 2016,
6. approuve les versements aux différentes associations du territoire, citées ci-dessus, dans le cadre de l'accueil et intégration des populations migrantes,
7. approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire de 11 500 € au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale SIAO44 au titre de l'année 2017,
8. autorise le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Rennes qui s'est substituée à l'Association des Conciliateurs de France Délégation 44,
9. autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'antenne régionale Nouvelles Voies Pays de la Loire qui s'est substituée à l'Association Nouvelles Voies,
10. propose de verser une subvention d'un montant de 600 € au CDAD dans le cadre de la création d'un point d'accès au droit dans le quartier Halvèque,
11. approuve le versement d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'Association Médecins du Monde dans le cadre de leur action de prévention auprès des personnes prostituées,
12. autorise le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Association des Commerçants de Talensac dans le cadre des 80 ans du marché de Talensac,

13. autorise le versement de la subvention d'un montant de 54 000 € attribuées à chaque école privée organisatrice de classes de découvertes détaillée dans l'annexe jointe,
14. approuve le versement de l'aide spécifique aux écoles citées ci-dessus et autorise la signature de l'avenant à la convention conclu avec les associations concernées et jointes en annexe,
15. autorise la signature de l'avenant à la convention en date du 5 février 2016 entre la Ville de Nantes et l'Association Pépinière Jeunesse Nantes Ouest dans le cadre du CLAP pour le projet « Bellevue Games Week 3.0 »,
16. approuve la convention de subvention du Square du Maquis de Saffré avec Nantes Métropole,
17. approuve le versement de la subvention à l'association AIDES pour un montant de 1 000 €,
18. approuve le versement de la subvention de 250 € attribuée lors du Conseil municipal du 31 mars dernier à la Fondation du Souffle sur le compte du Comité contre les Maladies Respiratoires de Loire-Atlantique,
19. approuve les demandes de reversements de trop perçus de subventions versées aux différents partenaires des activités périscolaires 2016-2017, tels que précisés ci-dessus,
20. approuve la tarification proposée pour la manifestation Nant'Arctique 2017,
21. autorise la signature de la convention avec la SCI du Hangar 21 et le Voyage à Nantes pour la mise en place d'un poste de secours combiné au Hangar a Bananes,
22. autorise la signature, avec l'artiste nantais Paul SAMANOS, de la convention de cession à titre gratuit et non exclusif de ses droits d'exploitation sur son œuvre jointe en annexe,
23. approuve la convention de participation du nouveau bailleur Vilogia au dispositif des médiateurs de quartier à compter du 1^{er} janvier 2017,
24. autorise la signature de l'avenant joint à l'actuelle convention de délégation de service public fourrière,
25. accepte la subvention d'un montant de 26 000 € du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) pour la Ville de Nantes dans le cadre de son Atelier Santé Ville (ASV) et autorise la signature de la convention s'y rapportant jointe,
26. autorise la signature du contrat de financement avec l'ARS des Pays de la Loire et la Préfecture pour l'évaluation du contrat local de santé,
27. approuve le prêt de refinancement du prêt initial bénéficiant d'une modification du taux de l'emprunt garanti par la Ville lors du Conseil municipal du 10 décembre 2004, à savoir un taux fixe de 2,12 % au lieu du taux variable Livret A + 0,6 points de base initialement contracté, dans les termes de l'avenant ci-joint,
28. accorde sa garantie solidaire à la Fondation CéMaVie pour le remboursement à hauteur de 50 % de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt de 4 106 673,74 € à contracter auprès du Crédit Foncier de France,
29. renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, à première demande du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, toute somme due au titre de ce prêt en principal à hauteur de 50 %, augmentée des intérêts, intérêts de retard et tous autres frais et accessoires qui n'auraient pas été acquittés par la Fondation CéMaVie à leur date d'exigibilité, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,
30. autorise la signature de l'avenant à la convention de garantie d'emprunt,
31. autorise le remboursement d'un montant de 126,04 € à Mme Sarau,
32. autorise la signature de la quittance subrogative présentée par la société Balsia et tous documents associés,
33. décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus,
34. accepte de réduire, d'annuler ou de rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes physiques ou des associations citées ci-dessus,
35. accepte de prononcer en non valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées et d'en donner décharge au Comptable Municipal à hauteur de 13 795,49 €,
36. approuve les créances éteintes transmises par le Comptable municipal pour un montant de 2 034,54 €,
37. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(2 abstentions – 12 avis contraires)

(8 non participations au vote).

(Transmise en Préfecture et affichée le 9 octobre 2017).

Le registre des délibérations est à la disposition du public
au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.

Le Secrétaire de Séance,

Thomas QUERO